

Conseil municipal du 13 décembre 2019 à Lacropte

Présents :

C.Faure, I.Faure, G.Bashford, R.Lestang, T.Dufraix, J.M Chinouilh, D.Privat, M.Chevreur, J.L Baumann, F.Ladeuil, J.L Bernard, P.Montauriol

Absents et excusés: M.J Lance (procuration à J.M Chinouilh), V.Célérier (procuration à C.Faure)

Secrétaire de séance : I.Faure

Début de la séance à 18h30

Présentation Lotissement des Farges

Présence de M. PINSON de la société SPLA qui nous expose le projet : dossier loi sur l'eau, dossier aménagement du sol. Des points de réflexion sont posés, le conseil municipal en discutera.

Rapport de la CLECT

Une somme est déduite des indemnités compensatrices par rapport aux 2 enfants qui fréquentent le centre de loisirs de St Amand de Vergt ; les centres de loisirs étant pris en charge par le Grand Périgueux.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité ce rapport.

Participation pour frais exceptionnels à l'école de VERGT

La somme de 3000 € sera versée à la mairie de Vergt pour des frais exceptionnels concernant les élèves de Lacropte scolarisés aux écoles de Vergt.

Lotissement des Farges

Suite à la présentation de Mr PINSON, le conseil municipal discute.

Il sera nécessaire de se caler sur les obligations du PLUi pour le cahier des charges concernant les constructions.

Le conseil municipal s'interroge sur le hangar présent sur l'un des terrains. La majorité des conseillers souhaiterait le démolir. La décision finale sera prise au prochain conseil municipal.

Travaux

Travaux vestiaires :

Le permis de construire est validé. Les travaux débuteront dès que les vestiaires seront démolis.

La démolition et l'assainissement seront réalisés par M. GUINDRE pour la somme de 9 800€.

Travaux salle des fêtes : Mme Le Maire et un adjoint recevront la personne du bureau d'étude le mercredi 18 décembre.

Les appels d'offre doivent être lancés sur la plateforme pour le 15 janvier 2020.

Voirie 2019 et prévision 2020

Travaux à prévoir sur les anciennes routes intercommunales.

Les travaux du chemin du « Triaudet » prévus sur le programme voirie 2019 sont reportés ultérieurement.

Etude rénovation cimetière

Une personne de l'ATD est venue et a étudié l'organisation du cimetière. Des préconisations ont été faites. Le conseil municipal discute et garde ce projet pour plus tard.

Les familles qui possèdent un caveau ou une tombe dans le cimetière doivent se présenter à la mairie pour compléter un acte de régularisation de concession et en présence de Mme le Maire.

Organisation de Noël, vœux et repas des aînés

Vœux le 4 janvier 2020 à 18h30 à la salle des fêtes

Repas des aînés : 2 février 2020 à 12h à la salle des fêtes

Divers :

Recensement de la population : l'agent technique effectuera le recensement dans les foyers. Les conditions ont été posées, les assurances vérifiées.

Employé communal : La médecine du travail demande à ce que l'agent technique, suite à sa pathologie, soit accompagné d'un auxiliaire de vie professionnel au travail 7 heures par semaine. Mme Le Maire se rapproche du centre de gestion pour des renseignements complémentaires avant que le conseil municipal organise les modalités de travail.

Installation de 2 pylônes de téléphonie sur la commune : lieux-dits « Les Brugeauds » et « Le Talet »

Adressage : les piquets sont arrivés. L'entreprise va pouvoir commencer à poser les poteaux.

Levée de séance à 21 heures 45.